

Service public fédéral
Justice

Mod DOC 19.01

Volet A : A compléter dans tous les cas

Volet B : Texte à publier aux annexes au Moniteur belge

Volet C : A compléter uniquement en cas de constitution

A remplir par le greffe

Nombre de pages volet B page(s)

☐ Publication gratuite

Tarif société :

☐ Constitution

☐ Modification

Tarif association, fondation et organisme :

☐ Constitution

☐ Modification

FORMULAIRE I - PERSONNES MORALES

Volet A

Immatriculation (Volets A et C) et publication dans les annexes au Moniteur belge (Volet B)

Identification Personne morale (situation avant tout changement éventuel)

1° Numéro d'entreprise : 0460.442.568

Ne pas remplir pour une constitution

2° Nom : Wallonia

3° Forme légale : Association sans but lucratif

S'il n'y a pas de siège en BE, indiquer l'adresse de la succursale en BE

4° Siège(s) ou succursale :

Rue : Fouches, rue de la Vallée

N° : 25

Boîte :

Code postal : 6700

Localité :

Arlon

Pays : Belgique

Veuillez choisir

5° Si la constitution est la conséquence d'une - veuillez choisir -, indiquer le nom et le numéro d'entreprise des personnes morales - veuillez choisir -

Nom :

N° d'entreprise :

Nom :

N° d'entreprise :

Nom :

N° d'entreprise :

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DE LIEGE, DIVISION ARLON

21 AVR. 2026

FACTURE : Les frais de publication doivent être réglés au préalable par virement ou chèque.

☒ Facture au siège PM

☐ Adresse de facturation différente (compléter ci-dessous)

Langue de facturation :

Nom :

(Eventuel) service :

(Eventuel) destinataire :

Rue :

N° :

Boîte :

N° TVA : BE

Code postal :

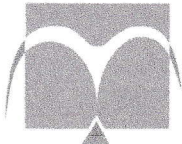
Localité :

E-mail :

@

Instructions pour Volet B

- Le texte doit être dactylographié ou imprimé de manière lisible sans rature ni correction.
- Il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé ni empiéter sur les zones réservées aux greffes et au *Moniteur belge*.
- Tout texte doit être signé par les personnes compétentes.
- L'intitulé doit être rempli complètement.

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belgeObligatoire de remplir :
N° d'entreprise (sauf
constitution), nom, forme légale,
siège(s) (rue, n°, code postal,
localité)TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DE LIEGE, DIVISION ARLON**21 AVR. 2026**
GreffeN° d'entreprise : **0460 442 568****Nom**(en entier) : **Wallonia**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Fouches, rue de la Vallée, 25 - 6700 Arlon****Objet de l'acte : Nomination - démission - Modification de la composition de l'Organe
d'administration.****Extrait du PV de l'Assemblée générale du 21 mars 2026.**

Point 1 à l'ordre du jour. Registre des membres. Démission et admission des membres de l'assemblée générale et de l'organe d'administration.

L'assemblée générale de ce 21 mars 2026 acte la démission en qualité d'administrateur de Mr Jean-Jacques MYETTE.

L'assemblée générale de ce 21 mars 2026 désigne et nomme Mr Jean-Marie MATHELIN en qualité de membre effectif et d'administrateur.

De sorte que l'organe d'administration se compose de la manière suivante :

- ANDRE Paul
- BARNICH Hubert
- BOUVY Michel
- DESSOY Philippe
- MARTHOZ Roger
- MATHELIN Jean-Marie
- MATHIEU Marie-Noëlle
- VERDIN Hubert

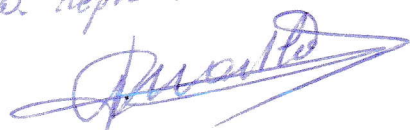
Le registre des membres présenté est approuvé à l'unanimité.

Déposé en même temps, le PV de l'AGO du 21 mars 2026.

MARTHOZ Roger,
Administrateur et délégué à la gestion journalière
et à la représentation de l'association.

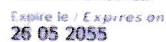
Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

MARTHOZ Roger
Administrateur et Délégué à la gestion journalière
et à la représentation de l'association

A stylized handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marthoz', with a long horizontal stroke extending to the right.

DATE IDENTIFIED IDENTIFICATION METHOD PERSONAL HISTORY IDENTIFIED CASE

Date de naissance
Date of birth
05 09 1948



21 AVR. 2026

12.2023

Déclaration spéciale en application de la loi du 4 mai 2023 relative au registre central des interdictions de gérer

Nom : Wallonia

Forme juridique : ASBL

Numéro d'entreprise : 0460.442.568.

Siège : Fouches, rue de la Vallée, 25 – 6700 Arlon

RPM : Tribunal de l'Entreprise de Liège – Division Arlon 05/09/1948 & FLORENVILLE

Représenté par (1) : Monsieur MATHELIN Jean-Marie, né le XXXX à XXXX et domicilié XXXX et Administrateur de l'Asbl Wallonia. & FLORENVILLE 6820

Déclare(nt) par la présente, en application de l'article 13 de la loi relative au registre central des interdictions de gérer du 4 mai 2023, qu'à l'encontre de la (des) personne(s) désignée(s) ci-dessous :

Nom – Prénom	N° National (RN)	Fonction (2)
MATHELIN Jean-Marie	XX.XX.XX-XXX.XX	Administrateur
	480905 111 34	

aucune condamnation n'a été prononcée par une juridiction d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen pour une interdiction similaire à l'une des interdictions énumérées ci-dessous telles qu'elles figurent à l'article 6 de la loi du 4 mai 2023 citée en référence :

1° l'interdiction d'exercer une activité ou une fonction conformément aux articles 1er, 1erbis et 2 de l'arrêté royal n° 22 du 24 octobre 1934 relatif à l'interdiction judiciaire pour certains condamnés et faillis d'exercer certaines fonctions, professions ou activités ;

2° l'interdiction d'exercer une activité ou une fonction conformément à l'article 3quater de l'arrêté royal n°22 du 24 octobre 1934 relatif à l'interdiction judiciaire pour certains condamnés et faillis d'exercer certaines fonctions, professions ou activités, et l'interdiction pour les faillis ou les personnes qui leur sont assimilées d'exercer certaines fonctions, professions ou activités conformément à l'article XX.229 du Code économique.

Ainsi fait le 11/04/2026 et signé à FLORENVILLE

Mathelin Jean-Marie

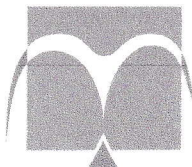
Administrateur

(identité / pouvoir du représentant + signature)

(impression de l'EID ou copie de l'image recto et verso de l'EID à ajouter pour chaque personne)

- (1) A compléter : données d'identité + capacité des représentants externes autorisés
- (2) A compléter : administrateur, gérant commissaire aux comptes, gestionnaire journalier, membre d'un comité exécutif, d'un directeur ou d'un conseil de surveillance, liquidateur d'une personne morale, représentant pour l'activité d'une succursale, directeur général, représentant permanent.





Service public fédéral
Justice

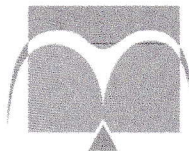
Mod DOC 19.01

FORMULAIRE II - PERSONNES MORALES
Volet A

Remplir en lettres capitales	Modification de l'immatriculation dans la BCE						
	Identification						
A l'exception du numéro d'entreprise et du nom actuelle (2°a), il y a lieu de compléter dans le formulaire entier uniquement la rubrique concernée par la modification	1° <u>Numéro d'entreprise</u> : 0460.442.568 2° a) <u>Nom actuel</u> (en entier) : Wallonia b) <u>Nouveau nom</u> (en entier) : (en abrégé) : Sigle éventuel :						
	3° <u>Forme légale</u> (en entier) : 4° <u>Siège</u> Rue : N° : Boîte : Code Postal : Localité : Pays : Lorsque le siège n'est pas situé en Belgique, préciser l'adresse de la succursale en Belgique. Rue : N° : Boîte : Code postal : Localité :						
Il y a lieu de mentionner par préférence l'adresse de la succursale en Belgique							
Veuillez choisir	5° <u>Cessation de la personne morale à la suite d'une - veuillez choisir - par absorption par les personnes morales suivantes :</u> <table border="1"><tr><td>Nom : N° d'entreprise :</td><td>TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DE LIEGE, DIVISION ARLON</td></tr><tr><td>Nom : N° d'entreprise :</td><td>21 AVR. 2026</td></tr><tr><td>Nom : N° d'entreprise :</td><td></td></tr></table>	Nom : N° d'entreprise :	TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DE LIEGE, DIVISION ARLON	Nom : N° d'entreprise :	21 AVR. 2026	Nom : N° d'entreprise :	
Nom : N° d'entreprise :	TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DE LIEGE, DIVISION ARLON						
Nom : N° d'entreprise :	21 AVR. 2026						
Nom : N° d'entreprise :							

Volet B

Utiliser le Formulaire I



Service public fédéral
Justice

Mentions à indiquer par le greffe

Immatriculé au greffe du tribunal de l'entreprise de

Numéro d'entreprise :

Le

Sceau du tribunal

Visa du greffier

Utiliser autant de Volets C que nécessaire

- (1) Choisissez la lettre N ou C, selon qu'il s'agit d'une nomination (N) ou d'une cessation (C) des fonctions
- (2) Numéro du registre national pour les personnes physiques, numéro du registre bis pour les non-résidents ou numéro d'entreprise pour les personnes morales
- (3) Choisir :
- administrateur
 - gérant
 - représentant permanent personne morale
 - représentant permanent suppléant
 - membre du Conseil de Surveillance
 - membre du Conseil de Direction
 - membre du Comité de Direction
 - liquidateur
 - représentant légal
- (4) Date à laquelle la nomination ou la cessation de la fonction devient effective
- (5) Choisir :
- personne déléguée à la gestion journalière
 - administrateur délégué
 - pour les OFP, la mise de la politique générale de l'organisme

Volet C

Données supplémentaires

1° Montant du capital (montant minimum pour les sociétés d'investissement)(le cas échéant)

Devise : Montant :

2° Date de l'acte constitutif :

3° Arrivée du terme (uniquement pour les personnes morales à durée limitée) :

4° Administration, représentation et liquidation (le cas échéant + mention du représentant permanent de la personne morale et du représentant légal de la succursale) :

(1)	Numéro (2)	Nom et prénom ou dénomination et forme légale	Qualité (3)	Date (4)
C	40.06.23-317.69	MYETTE Jean-Jacques	Administrateur	21/03/2026
N	48.09.05-111.34	MATHELIN Jean-Marie	Administrateur	21/03/2026
--				
--				
--				

5° Gestion journalière des personnes morales :

(1)	Numéro (2)	Nom et prénom ou dénomination et forme légale	Qualité (5)	Date (4)
--				
--				
--				
--				
--				

(6) Le cas échéant

6° Exercice social (date de fin : JJ / MM) : 31/12

7° Assemblée générale ordinaire (6) :

8° Date de la dissolution volontaire (6) :

9° Date de la clôture de la liquidation (6) :

Uniquement pour les
personnes morales étrangères

10° Nom du registre :

Numéro d'identification :

11° Adresse e-mail (6) :

12° Site internet (6) : www.

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DE LIEGE, DIVISION ARLON

21 AVR. 2026

Veuillez choisir

Le soussigné, MARTHOZ Roger agissant comme administrateur,, certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Arlon, le 08/04/2026

Signature
formulaire

(Signature)

MYETTE Jean-Jacques
Rue Grande, 8
6820 Muno

Muno, le 1-2-2026

40.06.23- 317.69

Wallonia
Fouches, rue de la Vallée, 25
6700 Arlon

A l'attention des membres de l'Organe d'Administration de l'ASBL Wallonia

Objet : Démission de mes fonctions en qualité d'administrateur et de Vice-Président de l'ASBL Wallonia.

Chers membres de l'Organe d'Administration,

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions en qualité de d'administrateur et de Vice-Président de l'ASBL Wallonia.

Je vous prie de bien vouloir acter ma démission lors de la toute prochaine réunion de l'Organe d'Administration ainsi que de l'Assemblée générale.

Ma démission de mes différentes fonctions sera effective à dater e ce jour.

Recevez, chers membres de l'Organe d'Administration, mes sincères salutations.

MYETTE Jean-Jacques

